

Accès

Ducey est situé près de l'A 84, à 1 h de Caen et de Rennes.



Informations pratiques

Hébergement : Gîtes et hôtels sont disponibles à proximité de Ducey.
(nous tenons à votre disposition une liste d'hébergements)

Restauration : Possibilité d'amener son repas pour déjeuner au foyer du pôle culturel.

Contact

Association Musique Expérience

Pôle Culturel

23 Rue du couvent - Ducey

50220 DUCEY-LES CHERIS

02.33.48.19.44

contact@musique-experience.net

www.musique-experience.net

M Formations aux
métiers de l'animation
MUSIQUE EXPERIENCE

BPJEPS

Animation Culturelle



du 11 septembre 2023

au 20 décembre 2024

sous réserve d'habilitation DRAJES Normandie

Le métier

L'animateur culturel conçoit et conduit des projets et des prestations d'animation culturelle qui ont pour ambition de :

- Rendre accessible au plus grand nombre les différentes formes culturelles
- Favoriser l'expression et la créativité
- Soutenir et accompagner les projets et les pratiques culturelles amateurs

L'animateur participe également au développement de sa structure et de la vie locale

Les exigences préalables à l'entrée en formation

Le candidat doit :

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU niv1 ou niv2, STT en cours de validité
- Etre capable de justifier d'une expérience d'animateur(trice) professionnel(le) ou non professionnel(le) auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structure(s) d'accueil (sont dispensées les personnes titulaires du BASE, du BAFA, du BAFD du BAPAAT ou du CQP « animateur périscolaire »)
- Etre capable de produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle prenant la forme d'un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques et/ou culturelles du candidat (sauf titulaires des diplômes énumérés dans annexe V du référentiel professionnel disponible sur le site de Musique Expérience – arrêté du 27 février 2017)

La sélection

Convocation individuelle à partir de la réception du dossier de candidature

- Ecrit
- Entretien portant sur la motivation et l'organisation personnelle et professionnelle (déplacements, hébergement, structure d'accueil, tutorat, financement des frais pédagogiques de formation).

Le positionnement du 11 au 15 septembre 2023

Permet d'envisager des allègements de formation et construire le parcours de formation individualisé.

Organisation de la formation

La formation en centre dans l'organisme de formation et la formation sur le terrain dans la structure professionnelle, s'articulent autour de 3 blocs :

BLOC 1 : L'animateur encadre un groupe dans son champ d'activité en toute sécurité

BLOC 2 : L'animateur conduit des actions éducatives et/ou culturelles

BLOC 3 : L'animateur participe au développement de la structure, du territoire

Durée et coût pédagogique

(pour un parcours plein)

Centre de formation	601 heures dont 20h en FOAD
Coût horaire	12.50 €
Coût total	7 512.50 €
Frais inscription	50 €

Heures en entreprise : minimum 500h / maximum 1680h (congrés inclus)

Dans le cadre de l'apprentissage, prise en charge du coût pédagogique par le CFA.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription :

25 août 2023

Dossier à retirer auprès de l'organisme de formation ou à télécharger sur notre site
<https://www.musique-experience.net>

Dans le cadre de l'apprentissage, candidater également au CFA
<https://cfa-sat.ymag.cloud/index.php/preinscription/>